



ASSEMBLÉE NATIONALE
CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
ONZIÈME LÉGISLATURE

R A P P O R T D' I N F O R M A T I O N

*Présenté à la suite de la mission effectuée
du 23 au 28 mai 2011*

par une délégation du

GROUPE D'AMITIÉ FRANCE- RÉPUBLIQUE DE CORÉE ⁽¹⁾

(1) Cette délégation était composée de M. Patrick Beaudouin, Président, de M. Patrice Martin-Lalande, vice-président, de Mme Sophie Delong et de M. René Rouquet.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
CARTE	5
INTRODUCTION.....	7
PREMIÈRE PARTIE	9
LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE : UNE AUTHENTIQUE DÉMOCRATIE DANS UN ENVIRONNEMENT INCERTAIN.....	9
A. UNE DÉMOCRATIE À L'ÂGE ADULTE	9
1. La démocratie a succédé à quarante ans d'autoritarisme.....	9
2. Un bipartisme solidement établi	9
B. UNE ECONOMIE EN EXPANSION.....	10
1. Un dynamisme basé sur les nouvelles technologies.....	10
2. Tous les indicateurs sont encourageants.....	11
C. DES RELATIONS ANCIENNES ET FRUCTUEUSES AVEC LA FRANCE	12
1. Des relations politiques assises sur une histoire commune	12
2. Des relations économiques qui peuvent être développées	12
3. Une coopération scientifique et culturelle florissante.....	13
D. UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE QUI A GAGNÉ EN AUTONOMIE.....	14
1. La politique d'ouverture des années 1998-2008 est révolue.....	14
2. La difficile gestion des provocations nord-coréennes.....	15
3. Séoul hésite entre fermeté et main tendue	15
4. La recherche d'une diplomatie autonome	16
DEUXIEME PARTIE	19
COMPTE-RENDU DE LA MISSION	19
A. RENCONTRE AVEC LE GROUPE D'AMITIE CORÉE-FRANCE.....	19
B. RENCONTRE AVEC M. YOO-CHUL WON, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE ²⁰	
C. RENCONTRE AVEC LE MAIRE DE SUWON.....	22
D. VISITE DU LYCÉE FRANÇAIS DE SÉOUL	23
E. DÎNER AVEC LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CORÉENNE	25

F. VISITE DES CHANTIERS NAVALS DU GROUPE HYUNDAI HEAVY SHIPBUILDING INDUSTRY, A ULSAN.....	27
G. VISITE DE L'ENTREPRISE KOREAN AEROSPACE INDUSTRY (KAI), A SACHEON.....	28
H. VISITE DE L'INSTITUT CULTUREL FRANÇAIS.....	28
CONCLUSION	31
ANNEXE.....	33
PROGRAMME DE LA MISSION.....	33



INTRODUCTION

Une délégation du groupe d'amitié France-République de Corée s'est rendue en République de Corée du 23 au 28 mai 2011 à l'invitation de M. Kim Hyo-seuk, président du groupe d'amitié Corée-France de l'Assemblée nationale de la République de Corée.

Cette délégation, conduite par M. Patrick Beaudouin, président du groupe d'amitié, député (UMP) du Val-de-Marne, comprenait également M. Patrice Martin-Lalande, député (UMP) de Loir-et-Cher, vice-président du groupe d'amitié, Mme Sophie Delong, députée (UMP) de Haute Marne et M. René Rouquet, député (SRC) du Val-de-Marne.

Cette visite était très attendue par nos hôtes ; l'invitation avait été formulée dès 2009. La précédente visite d'une délégation officielle du groupe d'amitié de l'Assemblée nationale remontait à juin 2006. Une délégation coréenne s'était rendue en France à l'invitation de notre Assemblée en 2007.

Les nombreux entretiens et rencontres avec les parlementaires mais aussi avec le monde de l'entreprise et les membres de la communauté française ont permis d'aborder les principaux thèmes intéressant la délégation : relations économiques et culturelles, évolution politique du pays, relations internationales...

La délégation est arrivée en Corée dans le contexte très particulier de la crise suscitée par les tragiques provocations nord-coréennes : le torpillage, le 26 mars 2010, de la corvette *Cheonan* qui a fait 46 morts, puis le pilonnage de l'île de Yeonpyeong qui a fait 4 morts dont deux civils le 23 novembre 2010.

L'agressivité et le caractère imprévisible de cette dictature si proche de Séoul ne manquent pas d'inquiéter les observateurs. Que la Corée du Nord obtienne l'arme atomique et d'autres États de la région seraient tentés de s'en doter et de renforcer leur armée. L'équilibre politique régional serait remis en cause. Le tir par Pyongyang d'un missile de longue portée qui survola le Japon en 2006 a montré que la menace devait être prise au sérieux.

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE : UNE AUTHENTIQUE DÉMOCRATIE DANS UN ENVIRONNEMENT INCERTAIN

A. UNE DÉMOCRATIE À L'ÂGE ADULTE

1. La démocratie a succédé à quarante ans d'autoritarisme

L'actuel régime politique coréen est né en 1987, à l'issue de violentes manifestations ayant débouché sur les premières élections présidentielles libres. C'est désormais une authentique démocratie, bien que quarante années de régime autoritaire aient toutefois laissé une empreinte profonde sur la culture politique.

En 1991, les deux Républiques de Corée, du Sud et du Nord, furent admises simultanément à l'ONU. Un pacte de « *réconciliation, non agression et coopération* » fut conclu entre les deux pays, à Séoul. Les présidences de Kim Dae-jung (1997-2002), prix Nobel de la paix en 2000, et de Roh Moo-hyun (2002-2007) furent marquées par une politique de coopération avec le Nord (*Sunshine policy*).

Le 19 décembre 2007, la victoire de Lee Myung-bak (Grand National Party, GNP) à la présidence a marqué la volonté de la population d'une alternance politique après dix années au pouvoir du parti Démocrate (DP). Souvent présenté comme un conservateur d'origine libérale, le président Lee définit comme ses priorités la relance de l'économie, le progrès vers une « société juste », le renforcement de l'alliance avec les États-Unis et la dénucléarisation de la Corée du Nord.

Un des plus importants programmes, sur le plan intérieur, est le projet de construction d'un grand canal reliant Séoul à Pusan, dans une perspective de relance de l'économie. Les opposants au projet dénoncent son coût élevé ainsi que ses effets nocifs sur l'environnement.

2. Un bipartisme solidement établi

Deux grands partis dominent la vie politique coréenne :

- Le parti au pouvoir depuis 2007, le Grand National party (GNP), rassemble les forces conservatrices ;
- le principal parti d'opposition, le Parti Démocrate (DP), d'essence plus libérale.

La ligne de clivage entre ces deux formations est pour partie idéologique : au Parti Démocrate progressiste, qui rallie les suffrages de la jeunesse, s'oppose un GNP plus conservateur et proche des chaebols, les conglomérats coréens.

Lors des élections locales et provinciales du 2 juin 2010, le GNP a perdu six villes ou provinces sur douze, au profit du Parti démocrate (DP) d'opposition. Le premier ministre, M. Chung Un-chan a présenté sa démission. Le ministre de la stratégie et des finances, M. Yoon Jeung-hyun a assuré l'intérim tandis que sept autres ministres ont été remplacés. Il s'agit du plus important remaniement ministériel depuis l'arrivée au pouvoir de M. Lee Myung-bak. Le 1^{er} octobre 2010, le Parlement a accepté le candidat présenté par le Président au poste de premier ministre, M. Kim Hwang-sik, ancien président du bureau de l'audit et ex-juge à la Cour suprême.

Lors des élections législatives partielles du 28 juillet 2010, le GNP a remporté cinq des huit sièges à pourvoir ce qui, avec 171 députés sur 299, le place en bonne position pour faire adopter ses réformes, malgré certaines divisions auxquelles n'échappe pas cette formation politique. Le principal parti d'opposition, le DP détient 85 sièges.

Les prochaines élections législatives sont prévues en avril 2012 tandis que la prochaine échéance présidentielle aura lieu en décembre 2012, le mandat du Président Lee s'achevant en février 2013. La Constitution de 1987, toujours en vigueur, ne permet pas au Président de la République d'effectuer plus d'un mandat de cinq ans.

B. UNE ÉCONOMIE EN EXPANSION

1. Un dynamisme basé sur les nouvelles technologies

La République de Corée a connu un développement remarquable qui lui a permis de passer, en cinquante ans, de la catégorie des nations les plus pauvres (en 1960, son PIB était inférieur à celui de la Corée du Nord ou du Bangladesh) à celle des grandes puissances industrielles.

La compétitivité des entreprises coréennes a été renforcée par les réformes accomplies à la suite de la crise asiatique de 1998. Le secteur financier a été assaini et l'économie, qui avait bâti son succès dans un cadre protectionniste, s'est adaptée aux exigences internationales.

La Corée est devenue un pays en pointe dans les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications. Le taux de pénétration du téléphone portable y est supérieur à celui de la plupart des pays européens, notamment pour ce qui concerne les services de troisième génération qui permettent la visiophonie, le téléchargement de vidéo et de musique, les jeux en ligne mais aussi la réception d'émissions de télévision. Lancée en 2005, la télévision sur mobile via le satellite ou le numérique terrestre a déjà séduit plus d'un million de Coréens.

Mais le téléphone mobile n'est qu'une des facettes du fort attrait de la population pour les nouvelles technologies : 94 % des foyers sont équipés d'un ordinateur et 80 % reçoivent l'Internet à haut débit.

Ayant décidé de baser le développement de la Corée sur les technologies de pointe, le gouvernement a massivement investi dans les infrastructures de réseaux. Le pays consacre près de 3 % de son PIB à la recherche et au développement, soit un peu moins que le Japon mais plus que les États-Unis et l'Union européenne.

Le gouvernement et les groupes industriels privés multiplient les investissements dans les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications afin d'y conserver un rôle de chef de file. Le ministre de l'information et de la communication a pour objectif que les Coréens soient « *connectés en permanence, où qu'ils se trouvent* ». Revers de la médaille, deux millions de Sud-coréens (soit 8 % de la population) souffriraient de cyberdépendance, un comportement addictif à l'égard de l'Internet et, notamment, des jeux en ligne.

2. Tous les indicateurs sont encourageants

Avec un PIB qui a dépassé les 1 000 milliards de dollars en 2010, la Corée du Sud est la douzième puissance économique mondiale. Après avoir été affectée par la crise économique et financière internationale de 2008 (0,2 % de croissance en 2009), elle a connu une forte reprise qui s'est traduite par une croissance de 6,1 % l'année suivante. En 2010, le volume des échanges commerciaux atteint 895 milliards de dollars, faisant de la Corée du Sud l'une des économies les plus ouvertes du monde (taux d'ouverture proche de 90 %). Le PIB par habitant était, l'an dernier, de 20 759 dollars.

L'ensemble des indicateurs atteste de la bonne santé de l'économie sud-coréenne : l'excédent commercial a atteint 42 milliards de dollars en 2010. L'inflation est restée relativement modérée (3,5 %), quoiqu'en légère hausse. Le chômage reste à un niveau très faible : 3,5 % de la population active.

Avec une agriculture qui ne représente plus que 3 % de l'activité économique, une industrie à 40 % et des services comptant pour 57 % ; la structure de l'économie coréenne est désormais pleinement comparable à celle d'un pays européen. La bonne performance de l'économie sud-coréenne peut s'expliquer par la reprise, à partir du deuxième trimestre 2009, des exportations portées par le redémarrage en Asie et par la dépréciation du won. L'accroissement des dépenses budgétaires et une politique monétaire très réactive ont été des moyens efficaces de répondre à la crise.

Signe du rôle grandissant de la Corée du Sud sur la scène internationale, c'est elle qui a présidé le G20 en 2010 et organisé le quatrième sommet du G20 les 11 et 12 novembre 2010 à Séoul.

C. DES RELATIONS ANCIENNES ET FRUCTUEUSES AVEC LA FRANCE

1. Des relations politiques assises sur une histoire commune

Le 4 juin 1886, la France et la Corée ont signé un traité d'amitié et de commerce, marquant ainsi le début de relations diplomatiques qui ne cessent de se densifier. En 2006, les deux pays ont fêté le 120^{ème} anniversaire¹ de leurs relations officielles. A cette occasion, le premier ministre coréen s'est rendu en France et le groupe d'amitié de l'Assemblée nationale a envoyé une délégation en Corée.

Lors de la guerre de Corée, la France, au sein du commandement des Nations Unies, a été solidaire de la Corée du Sud aux côtés de laquelle combattit un bataillon intégré aux forces onusiennes de 3 400 hommes, dont près de 300 périrent au combat.

Le dialogue politique entre les deux pays est soutenu et de qualité. Il se concrétise notamment par des rencontres au plus haut niveau entre les deux présidents et leurs ministres des affaires étrangères. La France entretient une concertation étroite avec la Corée du Sud au sujet de la prolifération nucléaire, l'objectif étant la dénucléarisation de la péninsule, en accord avec les résolutions de l'ONU.

Un différend qui peut paraître moins essentiel mais qui passionne l'opinion publique sud-coréenne a récemment trouvé une solution : les 297 manuscrits royaux ramenés en France en 1866 et qui étaient conservés par la Bibliothèque nationale de France ont été « prêtés » à la Corée pour une durée de cinq ans renouvelable, en échange du retour périodique en France d'une partie de ces documents lors d'évènements culturels portant sur la Corée.

Ces documents, qui avaient été saisis par une expédition maritime en repréailles à l'exécution de neufs missionnaires français et de plusieurs milliers de chrétiens, avaient été oubliés jusqu'à ce qu'une chercheuse coréenne les découvre en 1991 au cours de ses travaux. Depuis lors, le gouvernement de Séoul réclamait le retour de ces documents dans la péninsule.

2. Des relations économiques qui peuvent être développées

La Corée du Sud est le quatrième partenaire commercial de la France en Asie après la Chine, le Japon et Singapour. La France est le deuxième fournisseur européen de la Corée du Sud. Les échanges commerciaux, qui s'élevaient à près de 6 milliards de dollars en 2009 se sont maintenus en dépit de la crise économique. Pour autant, le potentiel de développement des échanges entre les deux pays reste encore important, les parts de marché respectives étant proches de 1 %.

¹ Dans la tradition coréenne elle-même liée au calendrier lunaire, les multiples de 6 (60, 120, etc.) marquent des durées, et donc des commémorations, plus importantes que les multiples de 10.

Avec 2,5 milliards de dollars, la France occupe le septième rang parmi les investisseurs étrangers en République de Corée, le quatrième si on prend en compte les flux qui transitent par des pays tiers. En 2011, près de 250 entreprises françaises sont présentes en Corée du Sud. Le train à grande vitesse franco-coréen, le KTX (inauguré en avril 2004) constitue la réalisation majeure de cette coopération, ainsi que le partenariat formé par Eurocopter et la Korean Aerospace Industries (KAI) en 2006 dans le cadre du programme de production d'hélicoptères de transports que les deux partenaires souhaitent exporter.

Avec 233 millions d'euros en 2009, les investissements directs coréens en France restent plus modestes. Parmi les investissements les plus importants, on peut citer l'implantation à Chartres et Paris du producteur de cosmétiques Amore Pacific, l'implantation à Villepinte du centre européen de recherche et développement de LG Electronics et l'acquisition en 2008 des Chantiers navals de l'Atlantique par la société STX, quatrième constructeur naval coréen.

Le 6 octobre 2010, l'Union européenne et la République de Corée ont signé un accord de libre-échange entré en vigueur le 1^{er} juillet 2011. Cet accord, qui supprime 98 % des droits à l'importation pour les produits manufacturés, agricoles et les services au cours des cinq prochaines années, bénéficiera immanquablement à l'Union européenne, troisième fournisseur de la République de Corée, avec 30 milliards d'euros d'exportation en 2009. Il devrait créer de nouveaux débouchés commerciaux pour les biens et services, évalués à près de 20 milliards d'euros pour l'Union européenne.

3. Une coopération scientifique et culturelle florissante

La quatrième session de la commission mixte scientifique et technologique, qui s'est tenue en juin 2009, a mis en évidence la place essentielle de la coopération franco-coréenne en la matière. Parmi les réalisations les plus emblématiques, on peut citer l'inauguration, en 2004, de l'Institut Pasteur de Corée, créé autour du concept du « génome du médicament » ainsi que la constitution de centres conjoints de recherche en nanotechnologies (2006), en physique des particules (2007), en spintronique et dans le domaine de l'imagerie quantique dynamique (2010). Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat lancé en 2003 qui vise à développer les projets de recherche d'excellence en finançant les échanges scientifiques entre des équipes coréennes et françaises.

Parallèlement, la coopération universitaire se renforce et s'institutionnalise. Environ 7 000 étudiants coréens poursuivent des études en France, faisant de notre pays la deuxième terre d'accueil des étudiants coréens en Europe derrière le Royaume-Uni. En Corée du Sud, la langue française arrive en quatrième position derrière l'anglais, le chinois et le japonais, mais devant l'allemand et l'espagnol, avec environ 50 000 élèves. En 2006, une chaire d'études coréennes a été créée à l'Institut d'études politiques de Paris.

Le 25 mai 2009, 75 écoles d'ingénieurs françaises ont signé un accord-cadre de coopération pour la délivrance de doubles diplômes de maîtrise en sciences de l'ingénieur, avec six des meilleures universités coréennes. Cet accord favorise les échanges d'étudiants et concernera bientôt les enseignants et les chercheurs.

Sur le plan culturel, l'Institut culturel français de Séoul, qui a succédé, le 1^{er} janvier 2011, au Centre culturel français, bénéficie d'un engouement croissant de la part de la population coréenne : 12 600 visiteurs individuels ont franchi ses portes en 2010, ainsi que plus de 500 enfants emmenés par 24 établissements scolaires. L'Institut a pour objet principal de développer les liens culturels, notamment à travers des partenariats universitaires. Il contribue aussi à la diffusion de la culture française par la projection de films en version originale sous-titrés en coréen, par les prêts de livres, revues, DVD. Enfin, il propose des cours de langue, de cuisine française et d'œnologie. Depuis 2006, il organise chaque année le festival France express. S'adressant à un public relativement jeune (lycéens, étudiants) et habitant dans la capitale, il ne concurrence pas le réseau des Alliances françaises dont les huit implantations (une à Séoul, sept en province) visent un public un peu plus adulte et davantage provincial.

D. UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE QUI A GAGNÉ EN AUTONOMIE

1. La politique d'ouverture des années 1998-2008 est révolue

La question nord-coréenne est perçue en Corée du Sud comme un sujet de politique intérieure, les deux États formant provisoirement les deux parties d'un pays appelé à se réunifier et les deux populations ne formant qu'un seul peuple.

La décennie 1998-2008 a été marquée par la « politique de paix et de prospérité » (« *sunshine policy* ») des présidents Kim Dae-jung (1998-2003) et Roh Moo-hyun (2003-2008). Cette politique a tenté d'instaurer un climat de confiance entre les deux États et de favoriser l'ouverture de la Corée du Nord dans le but d'éviter son effondrement économique.

Le dialogue intercoréen a permis des réalisations concrètes, notamment sur le plan humanitaire. Les réunions de familles divisées ont concerné, depuis le début des années 2000, plus de 15 000 personnes. La coopération économique a également progressé avec la construction du complexe touristique du mont Kumgang et la zone industrielle de Kaesong. Les deux sommets intercoréens de juin 2000 et octobre 2007 ont permis des avancées vers la paix et la coopération dans la péninsule.

Le volume des échanges entre le Nord et le Sud a quadruplé entre 2000 et 2008, atteignant 1,8 milliard de dollars, mais a régressé en 2009 : 1,7 milliard de dollars. La Corée du Sud est le deuxième partenaire de la Corée du Nord (33 % des échanges) après la Chine (53 % des échanges).

La politique de la Corée du Sud à l'égard de la Corée du Nord s'accompagne également d'une politique d'accueil de réfugiés nord-coréens, sujet d'irritation pour le régime de Pyongyang. Le dialogue intercoréen a ainsi été interrompu à l'initiative de Pyongyang à l'été 2004 après l'accueil par la Corée du Sud d'environ 460 réfugiés issus de Corée du Nord et n'a repris qu'en juin 2005. Les données restent confidentielles, mais les observateurs estiment qu'un nombre important – entre plusieurs centaines et plusieurs milliers – de Nord-coréens gagnent chaque année la Corée du Sud par l'intermédiaire de la Chine.

2. La difficile gestion des provocations nord-coréennes

La Corée du Nord a reconnu, en 2002, l'existence d'un programme d'enrichissement de l'uranium. Elle a affirmé son droit à posséder des armes nucléaires, expulsé les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et s'est retirée, le 10 janvier 2003, du traité de non-prolifération.

A la suite de l'essai (considéré comme nucléaire quoi que probablement non concluant) du 9 octobre 2006, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité de ses membres une motion exigeant le démantèlement par la Corée du Nord de ses programmes d'armes de destruction massive et instaurant des sanctions.

A partir de 2008, avec l'arrivée au pouvoir à Séoul du président Lee Myung-bak, partisan d'une plus grande fermeté, les relations intercoréennes se sont durcies, d'autant que plusieurs faits malheureux sont survenus : la mort d'une touriste sud-coréenne abattue par un garde frontière nord-coréen sur le site du mont Kumgang en juillet 2008 a conduit à la suspension des activités touristiques sur ce site, à la limitation du nombre des ressortissants sud-coréens travaillant à Kaesong, à la suspension de la liaison ferroviaire intercoréenne expérimentale, à la rupture de la liaison téléphonique entre les deux Croix-rouge (12 novembre 2008).

Le 5 avril 2009, la Corée du Nord a procédé au tir d'un engin qualifié de spatial, bien qu'aucun satellite n'ait été mis sur orbite. Ce lancement, qui ressemblait davantage au tir d'un missile balistique, a été suivi le 25 mai 2009 d'un deuxième essai nucléaire. Les deux événements ont été condamnés par l'ONU qui a renforcé l'embargo sur les armes, l'inspection des cargaisons suspectes des navires et aéronefs en provenance ou à destination de la Corée du Nord ainsi que les restrictions financières.

3. Séoul hésite entre fermeté et main tendue

Les troupes sudistes sont en alerte depuis le naufrage, le 26 mars 2010, de la frégate *Cheonan* (46 morts), causé, selon une commission internationale, par une torpille nord-coréenne. Cette agression a été suivie, en novembre de la même année, par le bombardement par l'artillerie du Nord, de l'île de Yeongpyeong (quatre morts dont deux civils) sans raison apparente.

A la suite de ces deux événements, le président Lee Myung-bak a cherché à faire montre d'une autorité redoublée pour répondre aux attentes de l'opinion et enrayer les critiques de ses adversaires politiques. Mais certains observateurs font valoir que la politique de fermeté pourrait bien avoir atteint ses limites sans avoir obtenu de résultat tangible.

Les pourparlers entre les deux parties en vue d'un troisième sommet intercoréen, même s'ils semblent avoir tourné court en juin, tendent à indiquer que le fil du dialogue n'est pas entièrement rompu. Par ailleurs, le président Lee Myung-bak se dit désormais disposé à dissocier la question des excuses de Pyongyang relatives aux agressions de 2010 de celle de la reprise du dialogue sur la question nucléaire. Jusqu'à présent, Séoul avait fait des excuses nord-coréennes un préalable à tout nouveau pourparler.

Mais pour l'instant, c'est Pyongyang, où le pouvoir paraît empêtré dans les dissensions liées à la succession de Kim Jong-il, qui ferme la porte au dialogue intercoréen. Le Nord n'entend aborder la question nucléaire qu'avec les États-Unis et tente de marginaliser le Sud sur ce sujet. La marge de manœuvre semble donc étroite pour le président Lee Myung-bak, à l'heure où se profile le risque d'une nouvelle crise alimentaire au Nord, après celle qui fit entre 600 000 et un million de morts, à la fin des années 90. La question de lier ou non toute nouvelle aide à la reprise d'un vrai dialogue ne manquera pas de se poser.

4. La recherche d'une diplomatie autonome

Depuis son entrée à l'ONU en 1991, la Corée du Sud s'affirme sur la scène internationale et souhaite jouer un rôle stabilisateur en Asie du Nord-Est.

L'alliance entre les États-Unis et la République de Corée a été réaffirmée lors du sommet de Kyangju, le 17 novembre 2005, en dépit du retrait planifié d'une partie des troupes américaines stationnées en Corée du Sud : 28 500 soldats américains sont actuellement déployés dans le pays. Le président Lee Myung-bak consolide ainsi l'alliance avec les États-Unis tout en orientant la politique étrangère également vers les pays voisins : Chine, Japon et Russie.

Les relations entre la Chine et la Corée du Sud ont connu une nette amélioration depuis l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays en 1992. Le dialogue politique est soutenu, bien qu'il achoppe principalement sur la question nord-coréenne.

La Chine est devenue en 2004 le premier partenaire commercial de la Corée du Sud (25 % des exportations sud-coréennes sont à destination de la Chine). Le commerce bilatéral a atteint 140 milliards de dollars en 2009 et la Corée du Sud est devenue le sixième investisseur étranger en Chine : 2,7 milliards d'investissements en 2009.

Les relations entre la Corée du Sud et le Japon connaissent une amélioration depuis 2008 malgré la persistance de points de friction (souveraineté contestée sur les îles Dokdo, question des « femmes de réconfort » pendant la Seconde Guerre mondiale, révision des programmes scolaires japonais...) Le commerce bilatéral a atteint 70 milliards de dollars en 2009 et les deux pays envisagent la signature d'un accord de libre-échange.

Depuis 2008, la Corée du Sud, le Japon et la Chine coopèrent dans le cadre de sommets trilatéraux annuels qui se concluent généralement par des déclarations conjointes ainsi que par la signature d'accords de coopération. Le sommet qui s'est tenu à Jeju, en Corée, en mai 2010, a abouti à l'adoption d'un document de projection de la coopération trilatérale sur les dix prochaines années (« coopération trilatérale – vision 2020 ») axé notamment sur l'institutionnalisation des réunions tripartites, la coopération économique, le développement durable, la promotion des échanges humains et culturels et la réaffirmation d'objectifs communs en matière de sécurité.

DEUXIEME PARTIE

COMPTE-RENDU DE LA MISSION

A. RENCONTRE AVEC LE GROUPE D'AMITIE CORÉE-FRANCE

Le président Kim Hyo-seuk, président du groupe d'amitié Corée-France, a remercié le président Patrick Beaudouin et les membres du groupe d'amitié français de leur venue.

Il a évoqué l'intérêt porté à la France par ses concitoyens et a cité pour preuve la bonne connaissance qu'ont les Coréens de l'actualité en France. Il a rappelé l'intensité des échanges entre les deux pays qui ont établi leurs relations diplomatiques dès 1886. Il a exprimé sa reconnaissance pour la restitution par la France des manuscrits royaux réclamés depuis plusieurs années par son pays.

Le président Patrick Beaudouin a remercié chaleureusement M. Kim Hyo-seuk pour son invitation et a expliqué qu'après une période marquée par de faibles échanges à la fin du siècle dernier, les relations parlementaires avait gagné en vigueur avec des rencontres officielles en Corée en 2006 et 2008 ainsi qu'en France en 2007.

Les deux délégations ont ensuite abordé la crise économique mondiale qui a frappé durement les économies exportatrices d'Asie, au premier rang desquelles la République de Corée, depuis 2008. Le vœu a été émis que cette dépression économique, maintenant presque surmontée, serve de leçon.

Le président Patrick Beaudouin a demandé quelles étaient les préoccupations principales de la population coréenne.

Le président Kim Hyo-seuk a indiqué que les récentes catastrophes naturelles survenues au Japon et suivies de l'accident nucléaire de Fukushima avaient fortement marqué les esprits coréens en raison de la proximité entre les deux pays. Un débat s'est engagé dans la péninsule sur l'avenir de l'énergie nucléaire. La première demande, à court terme, porte sur le renforcement de la sécurité des centrales nucléaires coréennes mais à moyen et long termes, la nécessité de trouver des sources alternatives pour la production d'électricité telles que le solaire ou l'éolien fait l'objet d'un consensus. La réduction de la consommation énergétique est également une piste prônée par beaucoup d'observateurs.

M. René Rouquet, remarquant qu'une telle réflexion s'impose désormais dans la plupart des pays industrialisés, a proposé le principe d'une rencontre internationale sur le thème des questions soulevées par l'énergie d'origine nucléaire.

Le président Patrick Beaudouin a ensuite abordé le thème du commerce entre la République de Corée et l'Union européenne. Se félicitant de la signature d'un accord de libre échange entre les deux entités, il a rappelé qu'il était à l'origine d'un colloque organisé à l'Assemblée nationale en janvier 2011 sous l'égide de la chambre de commerce franco-coréenne dans le but de sensibiliser les acteurs économiques, et notamment les responsables de PMI-PME aux perspectives offertes par le développement des relations commerciales entre la France et la République de Corée. Il a suggéré à son homologue d'en faire autant à l'égard des chefs d'entreprise coréens et de les informer sur les opportunités d'investir en France.

La visite du parlement monocaméral de Corée du sud a permis à la délégation française de constater qu'une seconde salle des séances, identique à la première, avait été réservée pour une autre assemblée lors de la construction de l'immense bâtiment. Une fois la réunification avec le Nord intervenue, elle abritera la seconde chambre du parlement qui deviendra alors bicaméral.

B. RENCONTRE AVEC M. WON YOO-CHUL, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE

M. Won Yoo-chul, président de la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale a remercié la délégation française de sa visite en Corée, rappelant que l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays remontait à 1886 puisqu'un traité d'amitié et de commerce avait été officiellement signé cette année-là. Mais les relations humaines sont encore plus anciennes, des missionnaires français s'étant installés en Corée bien avant cette date.

Sur le plan de la défense, les relations entre les deux pays sont plus étroites qu'il n'y paraît. Le parlement coréen a récemment adopté un « projet 2020 », sur le modèle du plan « armée 2015 » élaboré il y a quelques années pour les armées françaises. Des échanges ont lieu entre officiers des deux forces armées ainsi qu'entre élèves d'écoles militaires.

Le président Patrick Beaudouin a souligné que la participation des armées française et coréennes à des opérations extérieures communes (Afghanistan, Liban...) contribuait à resserrer davantage encore ces liens.

La défense française est en reconstruction ; malgré cela, le pays ne diminue pas pour autant ses efforts en opérations extérieures et conserve toutes ses capacités opérationnelles, comme en témoigne l'intervention en Libye. La France comme la Corée doivent faire face aux nouvelles menaces que sont le terrorisme, la criminalité organisée, la piraterie ; dans cette optique, une coopération est nécessaire. Compte tenu du coût élevé des matériels de défense, les partenariats sont bienvenus. La coopération entre Eurocopter et KAI (Korea Aerospace Industry) pour développer et construire l'hélicoptère KHP en fournit un excellent exemple.

Soulignant la menace que fait peser le régime nord-coréen sur la stabilité de la région, le président Patrick Beaudouin a demandé quel était le regard que portait son interlocuteur sur la situation dans la péninsule, dans le contexte des épisodes dramatiques du torpillage de la corvette *Cheonan* et du bombardement de l'île Yeonpyeong.

Le président Won Yoo-chul a remercié la France pour l'attention qu'elle porte aux relations intercoréennes et pour le soutien qu'elle apporte à la République de Corée.

Insistant sur le caractère pacifique du peuple coréen, il a rappelé l'objectif de dénucléarisation totale de la péninsule. Considérant que la Corée du Nord développait un programme nucléaire pour assurer la pérennité d'un régime autocratique maintenu par trois générations de dirigeants, il a souligné que ce pays violait les accords passés dans le cadre des pourparlers à six (les deux parties coréennes, la Chine, les États-Unis, la Russie et le Japon).

Il a rappelé que la République de Corée posait deux conditions à la reprise des négociations : d'une part la présentation d'excuses par la Corée du Nord pour les tragiques événements du *Cheonan* et de Yeonpyeong, d'autre part l'arrêt du programme nucléaire. Or, sur ces deux points, le régime nord-coréen ne réagit pas.

Le président Patrick Beaudouin a demandé si la République de Corée, comme la France, développait sa capacité d'anticipation.

Le président Won Yoo-chul a répondu que son pays avait beaucoup de projets pour la surveillance des troupes nord-coréennes.

Le président Patrick Beaudouin a demandé si la République de Corée employait des drones et, dans l'affirmative, de quelle origine étaient ces engins.

Le président Won Yoo-chul a répondu que son pays utilisait des drones d'origine étrangère.

Le président Patrick Beaudouin a souhaité savoir si la République de Corée avait réussi à remédier aux difficultés techniques rencontrées sur les sous-marins construits sous licence allemande.

Le président Won Yoo-chul a répondu qu'un seul sous-marin avait rencontré des problèmes d'origine électrique auxquels il était remédié. Il a par ailleurs demandé comment se déroulait l'opération en Libye.

Le président Patrick Beaudouin a répondu que la destruction du potentiel militaire libyen se poursuivait mais n'était pas encore suffisante pour précipiter la chute du régime de Kadhafi.

Constatant que la France était en pointe en matière de transport (Concorde, TGV, Airbus...), le **président Yoo-chul Won** a exprimé son admiration pour la faculté qu'avait notre pays à développer des moyens aussi rapides et performants.

Il a expliqué que la Corée était doublement pénalisée sur le plan des trains à grande vitesse : d'une part le relief relativement montagneux oblige à multiplier les ouvrages d'art (ponts, tunnels) qui rendent la construction de lignes nouvelles très onéreuse ; d'autre part, les villes sont très rapprochées les unes des autres, ce ne permet pas aux trains de rouler longtemps à grande vitesse.

Mme Sophie Delong a souligné que les populations rurales non desservies par les TGV risquaient d'être marginalisées, d'où la nécessité des « trains d'équilibre » annoncés par le Président Nicolas Sarkozy.

Le président Won Yoo-chul a demandé si un péage routier avait été instauré aux entrées de Paris.

Après avoir répondu par la négative, le **président Patrick Beaudouin** a demandé si le désengagement militaire américain de Corée, un temps évoqué, était encore d'actualité.

Le président Won Yoo-chul a répondu que 28 500 soldats américains stationnaient en Corée en vertu d'un accord et que ce chiffre ne changerait pas. Jusqu'à une période récente, les soldats venaient pour un an sans leur famille ; depuis peu, ils effectuent un séjour de trois ans avec leurs familles.

C. RENCONTRE AVEC LE MAIRE DE SUWON

Le 24 mai, la délégation du groupe d'amitié a rencontré le maire de Suwon, commune où fut cantonné, à son arrivée, le bataillon français. En souvenir, un imposant monument à la mémoire de nos soldats morts en Corée a été bâti il y a quelques années ; mais l'édifice a mal vieilli et sa reconstruction, plutôt que sa restauration, est à l'ordre du jour.

M. Yeom Tae-Young, maire de Suwon, a indiqué que le monument français de Suwon était un des hauts lieux culturels de la ville, connue par ailleurs pour sa citadelle médiévale. Les écoliers de la ville y sont régulièrement emmenés en pèlerinage.

Le président Patrick Beaudouin a remercié le maire pour son accueil et a souligné le dynamisme de cette cité qui accueille le siège de Samsung Electronics et qui a organisé, en 2002, plusieurs rencontres de la coupe du monde de football. Rappelant que l'association des anciens du bataillon de Corée, qu'il préside, avait créé un « chemin de la mémoire », il a exprimé le vœu que ce chemin commence par le monument de Suwon où fut cantonné le bataillon lors de son arrivée, en novembre 1950.

M. Yeom Tae-Young a rappelé la participation du bataillon français à la guerre de Corée, ses 288 morts et son millier de blessés, et a remercié une nouvelle fois notre pays. Ce sacrifice mérite d'être valorisé, soixante ans plus tard et la reconstruction de ce monument doit être entreprise. Le nouveau monument

devra être ouvert aux visiteurs alors que l'actuel est fermé par une porte et n'est ouvert que quelques jours par an.

En outre, ce monument est maintenant bordé de voies rapides ce qui nuit à la tranquillité et au recueillement. Le nouvel édifice devra inciter au calme. Il est envisagé de construire un musée-monument qui accueillerait plus de visiteurs qu'un simple monument ; les travaux doivent être lancés aussitôt que possible.

Le président Patrick Beaudouin a remercié le maire pour ses intentions et approuvé l'idée d'un monument plus ouvert, qui aurait pour vocation d'être un lieu de rencontre. Les anciens du bataillon accordent beaucoup d'importance à ces lieux de mémoire et sont très fiers d'avoir contribué à la naissance de cet État libre, moderne et extraordinairement vivant qu'est la République de Corée.

Les objectifs du maire sont les mêmes que ceux du gouvernement français et l'engagement est pris de fournir des photos, des documents, des souvenirs pour le musée que le maire envisage d'édifier.

M. Yeom Tae-Young a indiqué que la salle envisagée serait dissociée du monument proprement dit mais que les matériaux proposés pourraient être exposés à proximité immédiate du monument lors de cérémonies, à commencer par l'inauguration.

Actuellement, les négociations se poursuivent avec tous les acteurs concernés, principalement le ministère des anciens combattants pour la partie coréenne et l'ambassade pour la partie française. Le plan de financement est en cours de discussion. En tout état de cause, le maire souhaite que les travaux soient engagés et terminés d'ici l'an prochain.

Le président Patrick Beaudouin s'est réjoui de ce calendrier rapide et souligné qu'il n'en était pas étonné, connaissant la détermination à la fois des Coréens mais aussi de Mme Elisabeth Laurin, ambassadrice de France. Il a indiqué qu'il veillerait, en sa qualité de rapporteur pour avis du budget des anciens combattants et de la mémoire, à ce que la contribution française soit votée et débloquée dans les délais requis.

D. VISITE DU LYCÉE FRANÇAIS DE SÉOUL

Le groupe d'amitié a ensuite visité le lycée français de Séoul, et rencontré son directeur, M. Thierry Tillement. Cet établissement d'excellence enregistre une sensible hausse de ses effectifs depuis quelques années : + 50 % en cinq ans. Le nombre de Français expatriés en Corée augmente régulièrement (1 600 inscrits au consulat en 2006, 2 200 en 2011), de même que les mariages binationaux.

Mais cet établissement n'accueille pas que des Français. Entre 2006 et 2011, le nombre de nationalités accueillies est passé de 11 à 23. Il en résulte que

les enfants français qui représentaient 80 % des effectifs en 2006 ne sont plus que 56 % en 2011.

Ce succès s'explique par le fait qu'outre les enfants de la communauté française, cet établissement accueille nombre d'enfants de familles d'autres pays d'Europe, notamment d'Allemagne et de Scandinavie. Mais le nombre d'élèves coréens augmente lui aussi de manière sensible. En réalité, la hausse de fréquentation s'explique aussi et surtout par la qualité reconnue de l'enseignement dispensé dans l'établissement, notamment en matière linguistique (français, coréen, anglais).

L'enseignement de la langue anglaise, par des professeurs dont c'est la langue natale, est un atout indéniable : des Américains travaillant dans leur ambassade ont inscrit leurs enfants au lycée français pour bénéficier de ce trilinguisme rare dans les autres établissements de la capitale, l'anglais constituant généralement la seule langue étrangère enseignée.

Les résultats globaux témoignent de la qualité des enseignants et des élèves : le taux de réussite est de 100 % aussi bien au brevet qu'au baccalauréat, depuis plusieurs années ; le taux de mentions obtenues est de 100 % au brevet et de 75 % au bac. L'établissement ne connaît aucun redoublement. Le niveau du lycée est considéré comme supérieur de 30 à 40 % à celui d'un établissement similaire en France. Mais l'encadrement et le corps enseignant sont bien conscients d'avoir affaire à des enfants issus de catégories socioprofessionnelles privilégiées, homogènes et bénéficiant d'une forte implication de la part des parents.

La hausse continue du nombre d'élèves conduit à réfléchir à une augmentation de la capacité de l'établissement. Compte tenu de l'impossibilité d'agrandir le lycée inséré entre d'autres immeubles, il est envisagé de vendre l'actuel établissement pour acheter, dans le même secteur, une parcelle de 10 à 15 000 m² sur laquelle serait construit un nouvel édifice. L'actuelle capacité de 450 élèves (sur 2 000 m²) serait portée dans un premier temps à 700, puis 1 000.

Compte tenu de la valeur prise par l'actuel bâtiment ainsi que des fonds propres de l'établissement, l'opération pourrait ne rien coûter à l'État, surtout si la mairie de Séoul, propriétaire pressenti du terrain envisagé, ne se montre pas trop gourmande.

Le groupe d'amitié soutient la démarche du lycée français de Séoul, compte tenu de la hausse continue du nombre de familles qui souhaitent y inscrire leurs enfants. L'augmentation du nombre d'élèves formés dans notre langue par cet établissement d'excellence contribue au développement de la relation que la France entretient avec la République de Corée et participe également au rayonnement culturel de notre pays sur la scène internationale.

E. DÎNER AVEC LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CORÉENNE

La délégation du groupe d'amitié France-Corée a été invitée à dîner par M. Ui-Hwa Chung, premier vice-président de l'Assemblée nationale. La soirée s'est déroulée dans un bâtiment construit dans l'enceinte du Parlement, en style traditionnel coréen et inauguré quelques jours auparavant.

M. Chung Ui-hwa, premier vice-président de l'Assemblée nationale, a rappelé qu'il avait été invité à l'Assemblée nationale française le 29 mars, deux mois auparavant, et qu'il avait gardé un excellent souvenir de l'atmosphère très conviviale qui avait présidé à la rencontre. Nos relations sont supérieures à l'amitié et nous atteignons le « Tchon », notion supérieure même à l'amour qui mêle amour, attirance, affinité, et sympathie. Il a émis le vœux que la distance et l'éloignement n'empêchent pas les relations entre les deux parlements à se situer au niveau du Tchon qui, en idéogrammes chinois, est symbolisé par un caractère en forme de cœur.

Le président Patrick Beaudouin a remercié le vice-président pour son accueil et souligné qu'il constate chez les Coréens une bonté et une sympathie naturelles. Il est très heureux d'être président de ce groupe d'amitié et a déjà constaté de nombreuses similitudes entre Français et Coréens.

Le vice-président Chung Ui-hwa a vivement remercié la France pour la restitution des archives coréennes, même sous forme de prêt à long terme. Il a qualifié cet acte de « *beau geste de la part de votre pays* » et a indiqué avoir saisi les difficultés du gouvernement français, confronté aux coutumes internationales. Quoi qu'il en soit, le résultat obtenu est apprécié par le peuple coréen. Le sacrifice des soldats français pendant la guerre de Corée est connu des générations aînées, mais par forcément des plus jeunes ; pour ces derniers, la restitution des archives constituera un acte fort.

Mme Shin Na-kyun s'est associée à ces remerciements. La France, grand pays de culture, a bien compris les enjeux culturels relatifs à la restitution de ces actes. Dès 1998, lorsque la ministre française de la culture, Mme Catherine Trautmann, avait fait part de son souhait de développer les échanges culturels entre les deux pays, Mme Shin Na-kyun lui avait répondu que la restitution des archives royales, promise par le président François Mitterrand, constituerait un geste fort.

Le président Patrick Beaudouin a expliqué que la question de la restitution des archives était sensible et qu'avant d'arriver au « Tchon », il fallait harmoniser le yin et le yang. On ne peut que se féliciter de l'excellent travail des experts et diplomates qui ont œuvré efficacement dans la sérénité et la discrétion. La volonté du président Nicolas Sarkozy a fait le reste.

Évoquant le rôle du G20 et la mise en place de nouvelles règles de gouvernance, **M. Patrice Martin-Lalande** a interrogé le vice-président Chung Ui-hwa sur la vision de la Corée en matière de régulation économique.

Établissant une comparaison entre l'Europe et l'Asie du Nord-Est, **le vice-président Chung Ui-hwa** a répondu qu'il était favorable à la constitution d'une union économique entre la Chine, le Japon et la Corée qui regroupent un cinquième de la population mondiale et représentent un poids économique non négligeable. Cette union est nécessaire pour la paix régionale, donc mondiale. D'ailleurs, un sommet trilatéral annuel réunit déjà les trois puissances qui réfléchissent à un accord de libre-échange. Les obstacles à cette coopération sont de deux natures : d'abord, il existe toujours des contentieux historiques, voire territoriaux, non réglés entre ces trois pays ; ensuite se pose la question de savoir s'il faut associer la Corée du Nord, et de quelle manière.

Le président Patrick Beaudouin a considéré qu'une telle coopération entre voisins régionaux était absolument nécessaire et qu'il était heureux que la réflexion soit lancée. Le développement sera le remède le plus efficace contre l'émergence de phénomènes déstabilisateurs comme la montée de l'extrémisme religieux, le développement de la criminalité organisée, le délitement de certains États (Somalie) ou l'approfondissement du fossé entre les populations favorisées et celles qui le sont moins.

Mme Shin Na-kyun a rappelé que les trois quarts des pauvres sur terre étaient des femmes. Elle a cité la présidente de l'ONU Femmes, la chilienne Michelle Bachelet selon laquelle la ressource la moins utilisée est la ressource féminine. Les femmes ne sont de toute évidence pas assez impliquées dans le processus décisionnel.

Ayant pris modèle sur la législation française, Mme Shin Na-kyun a déposé une proposition de loi qui instaure des quotas de candidatures féminines lors des élections législatives. Cette loi, qui a été adoptée, a permis de porter à 15 % (44 députées) le nombre de femmes siégeant à l'Assemblée nationale, ce qui reste encore faible. N'ayant pas réussi à faire inscrire la question relative à l'égalité entre hommes et femmes sous la présidence coréenne du G20, Mme Shin Na-kyun a émis le souhait que ce sujet soit abordé sous la présidence française. Elle a demandé où en était la situation en ce domaine en France.

Mme Sophie Delong lui a répondu que l'instauration des quotas, malgré l'aspect dévalorisant que peut avoir cette notion, avait semblé un moindre mal. Mais cette mesure ne vaut que pour la sphère publique et beaucoup reste à faire dans le monde de l'entreprise et notamment au sein des conseils d'administration. En outre, même lorsque la loi permet un rééquilibrage des proportions, comme cela est le cas dans les conseils régionaux, on constate que les exécutifs restent largement masculins. En France métropolitaine, sur 22 régions, 20 sont dirigées par des hommes.

F. VISITE DES CHANTIERS NAVALS DU GROUPE HYUNDAI HEAVY SHIPBUILDING INDUSTRY, A ULSAN

Le groupe d'amitié a été reçu aux chantiers navals Hyundai, à Ulsan. Cette entreprise, fondée en 1972, produit sur trois sites différents 70 % de la flotte mondiale des navires marchands (pétroliers, méthaniers, vraquiers, porte-conteneurs, cargos divers...) mais aussi des plates-formes de forage pétrolier ainsi que des navires de guerre, des frégates et des sous-marins. Depuis sa création, elle a livré 1 717 navires, soit une moyenne de 120 par an, soit encore 2 par semaine. Cela représente 130 millions de tonnes construites. Pour les navires de grand tonnage, la Corée réalise le quart de la production mondiale.

La société produit par ailleurs des automobiles, des cars, des engins de travaux publics, des tracteurs agricoles... Elle possède sa propre chaîne d'hôtels. Sur le site d'Ulsan, la firme emploie 25 000 salariés qui travaillent du lundi au samedi. Elle contribue par ailleurs à l'emploi de 20 000 salariés travaillant dans la sous-traitance. Elle occupe 500 hectares et réalise 40 % de la production coréenne. Chine et Corée se livrent une redoutable concurrence dans le secteur de la construction navale : en 2009, la Chine a produit davantage que la Corée, mais cette dernière a repris l'avantage en 2010. La société Hyundai s'attend logiquement à être durablement dépassée en quantité par son grand voisin, mais mise sur son avance technologique pour rester compétitive.

La société travaille depuis longtemps pour des sociétés françaises. Elle produit notamment la plupart des porte-conteneurs de la société marseillaise CMA-CGM, dont certains sont longs de 350 mètres et larges de 43. Leur tirant d'eau de 15 mètres ne leur permet d'accéder qu'à un nombre réduit de ports spécialisés dans le monde. Après une période difficile liée à la crise économique de 2008-2009, la CMA-CGM s'est remise à passer des commandes à Hyundai et compte actuellement 37 navires en cours de construction, les plus gros ayant une capacité de 11 000 conteneurs. La commande d'un navire de 16 000 « boîtes » est à l'étude et devrait prochainement se concrétiser d'autant que la concurrence commence à acheter des porte-conteneurs ayant une capacité de 18 000 boîtes.

Hyundai travaille également avec la société Total pour laquelle elle construit cinq plates-formes de forage destinées à l'exploitation dans le golfe de Guinée, pour une valeur estimée à 3,1 milliards de dollars. Les plates-formes construites par Hyundai permettent maintenant de réaliser des forages jusqu'à 4 000 mètres de profondeur.

Si chacun se plaît à mettre en avant la compétitivité des tarifs et la qualité de fabrication des chantiers Hyundai, leur rapidité mérite également d'être soulignée : l'entreprise ne demande que huit mois entre la pose de la première tôle et la livraison d'un gigantesque porte-conteneurs. Et, dès le lendemain de leur livraison, ces navires chargent leur première cargaison dans le port de Busan...

A la question de **M. Patrice Martin-Lalande** sur ce que les Coréens pensaient des chantiers navals français, il a été répondu que ces chantiers étaient spécialisés dans les navires de croisière, dernier secteur auquel les Coréens ne s'intéressent pas encore. Mais il est vrai que les chantiers de Saint-nazaire appartiennent désormais à une entreprise coréenne, STX.

G. VISITE DE L'ENTREPRISE KOREAN AEROSPACE INDUSTRY (KAI), A SACHEON

La délégation du groupe d'amitié s'est rendue à Sacheon, où elle a rencontré les dirigeants de l'entreprise Korean Aerospace Industry (KAI). Elle a ensuite visité les chaînes de production d'avions et d'hélicoptères, construits notamment en coopération avec l'entreprise française Eurocopter, filiale d'EADS.

Les dirigeants de la société ont fait part de leur satisfaction de travailler en coopération avec Eurocopter, soulignant que la formation qui se faisait il y a peu à Marignane est désormais assurée en Corée, signe que les transferts de savoir-faire sont réels.

La coopération qui portait à l'origine sur la conception et la fabrication d'un hélicoptère de transport militaire pourrait se développer et concerner bientôt un hélicoptère civil dérivé du militaire. Une société mixte vient d'ailleurs d'être créée avec Eurocopter pour commercialiser ces hélicoptères à l'exportation. KAI travaillera ensuite sur un projet d'hélicoptère léger. En revanche, la société n'envisage pas de concevoir un hélicoptère de combat, machine très complexe sur un créneau trop étroit. L'armée coréenne regarde donc avec intérêt le Tigre produit par Eurocopter.

L'entreprise KAI est également présente dans le domaine aérospatial, en coopération avec une autre filiale d'EADS : Astrium. Les deux sociétés coopèrent dans le cadre d'un projet de satellite coréen civil et envisagent de produire ultérieurement des engins militaires d'observation.

H. VISITE DE L'INSTITUT CULTUREL FRANÇAIS

Lors de sa création, en 1968, le Centre culturel français de Séoul, notamment sa cinémathèque, était considéré comme un espace de liberté, la Corée vivant alors sous un régime autoritaire. Depuis le 1^{er} janvier 2011, le centre culturel a fusionné avec le Service de Coopération et d'action culturelle de l'ambassade, donnant naissance à l'Institut culturel français de Séoul dont la mission est triple :

- développer des partenariats scientifiques et technologiques ;
- favoriser les partenariats universitaires ;
- multiplier les liens culturels (théâtres, musées, expositions, festivals...).

Tout le spectre culturel est investi, à commencer par le développement de la langue française. Jusqu'en 2000, l'apprentissage du français ou de l'allemand était obligatoire en deuxième langue vivante après l'anglais, nécessairement étudié en première langue vivante. Mais depuis que la possibilité d'apprendre le chinois ou le japonais a été ouverte, le français et l'allemand ont perdu de leur influence. Le français s'est stabilisé en quatrième position derrière l'anglais, le chinois et le japonais – mais devant l'allemand – avec 50 000 élèves, principalement avant l'université. L'Institut constate d'ailleurs que l'intérêt pour la langue française s'accroît au fur et à mesure que la Corée s'intéresse à l'Afrique et au Moyen-Orient.

La médiathèque du Centre culturel, qui a accueilli près de 12 600 visiteurs en 2010 ne s'adresse pas aux seuls francophones, mais à toutes les personnes intéressées par la culture française. La plupart des films diffusés sont, en effet sous-titrés en coréen.

Le public attiré par le Centre culturel est varié : outre les expatriés français, nombreux sont les couples binationaux à le fréquenter, de même que les Coréens ayant vécu en France ou dans des pays francophones.

Enfin, la structure Campus France de l'Institut français participe à la procédure de délivrance des documents qui permettent d'obtenir des visas d'études pour la France. Cette procédure permet de sélectionner et d'attirer en France les personnes qui proposent des projets structurés.

De plus en plus, les pays européens se coordonnent pour attirer les étudiants coréens, d'autant que la concurrence avec les États-Unis est rude. Le programme Erasmus monde, qui permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans les universités de plusieurs pays européens constitue, aux dires des observateurs, un vrai atout.

CONCLUSION

Le groupe d'amitié France - République de Corée est rentré impressionné par la modernité et le dynamisme d'un pays qui, il y a moins de cinquante ans, était l'un des plus pauvres de la planète. Tout, à Séoul comme en province, renvoie l'image d'une société homogène, dont les résultats économiques, en termes de croissance, d'échanges et d'emploi, sont de nature à faire rêver les dirigeants de beaucoup de pays européens.

La force et la vitalité de l'industrie coréenne, symbolisées à la fois par l'usine aéronautique et par les immenses chantiers navals que la délégation a visités, mais aussi par les innombrables petites et moyennes entreprises travaillant dans le secteur des nouvelles technologies ne peuvent laisser indifférents. Elles nous incitent à approfondir notre connaissance de ce pays et à réfléchir aux éléments qui ont rendu possible le « miracle coréen ».

La délégation française n'oublie pas pour autant les contraintes et menaces qui pèsent sur ce pays, toujours officiellement en conflit avec son dangereux voisin du Nord. Seul un cessez-le-feu a mis fin aux combats, le 27 juillet 1953, et aucun traité de paix n'a été signé entre les deux États qui ne se reconnaissent pas. Située à une cinquantaine de kilomètres seulement de la ligne de démarcation, la ville de Séoul se souvient qu'elle fut en grande partie dévastée par une guerre fratricide dont les plaies sont toujours vives en cette période où les tragiques provocations du Nord se succèdent et où la menace nucléaire brandie par le régime de Pyongyang se précise.

Démocratie adulte et responsable, le République de Corée s'affirme désormais sur le plan international comme un acteur de tout premier plan :

- elle fournit à l'ONU un secrétaire général digne et efficace, M. Ban Ki-Moon, dont la candidature a été soutenue en son temps par la France ;

- elle participe à des opérations militaires extérieures aux côtés des principales puissances démocratiques, dans le but d'établir ou de protéger des régimes démocratiques, comme jadis les Nations Unies l'avait fait en Corée, pour sauver le pays ;

- elle est un membre de plein droit du G20. À ce titre, elle participe pleinement au concert des Nations les plus puissantes et peut s'exprimer sur les sujets plus graves. Sa voix est écoutée ;

- enfin, sur le plan scientifique, grâce à l'excellence de sa recherche, la République de Corée participe pleinement au projet ITER de recherche sur la fusion de l'atome, sur un pied d'égalité avec l'Union européenne, les États-Unis, la Russie, la Chine, l'Inde et le Japon, ce qui constitue un légitime motif de

satisfaction et de fierté. Encore un sujet qui rapproche nos deux pays puisque le projet ITER est mené à Cadarache, dans le sud de la France.

Qu'en est-il de l'avenir ?

La France et la République de Corée sont dirigées par deux présidents dynamiques animés par la volonté de moderniser leur pays : Nicolas Sarkozy et Lee Myung-bak qui se sont succédé à la présidence du G20 avec la même détermination de réformer l'économie mondiale dans le sens d'une plus grande justice et d'une plus grande efficacité économique. L'apparition de la crise financière mondiale n'a rendu que plus évidente la nécessité de réaliser les mutations dont la France et la Corée ont besoin.

Les deux nations ont beaucoup à apprendre l'une de l'autre. Malgré l'éloignement géographique et les différences culturelles, leurs démarches diplomatiques, économiques et politiques ne sont finalement pas si éloignées. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons que souhaiter que se poursuive cette coopération et ce rapprochement si prometteurs et que la France soit l'une des premières nations européennes à bénéficier de l'accord de libre-échange entré en vigueur le 1^{er} juillet, compte tenu de la proximité qui existe entre nos deux pays.

*

* *

La délégation du groupe d'amitié France-République de Corée tient à réitérer ses plus vifs remerciements pour la qualité de l'accueil qui lui a été réservé. Elle espère pouvoir, dans un avenir proche, accueillir à son tour ses homologues coréens. Elle adresse également ses remerciements à S. Exc. Mme Elisabeth Laurin, ambassadrice de France en République de Corée, ainsi qu'à ses collaborateurs pour leur concours précieux dans la préparation et le déroulement de cette visite.

Elle forme le vœu que cette mission fructueuse contribue à renforcer les liens d'amitié entre les parlements des deux pays et, au-delà, entre les peuples français et coréen.

ANNEXE

PROGRAMME DE LA MISSION

Lundi 23 mai 2011 :

7 h 10 : arrivée à l'aéroport de Séoul Incheon par le vol AF 264. Accueil officiel de la délégation et déplacement vers l'hôtel Lotte.

10 h 00 : rencontre avec Mme Elisabeth Laurin, ambassadrice de France.

12 h 00 : déjeuner offert par M. Kim Hyo-seuk, Président du groupe d'amitié Corée-France.

14 h 00 : Entretien avec M. Won Yoo-chul, président de la commission de la Défense.

15 h 00 : visite de l'Assemblée nationale.

15 h 30 : visite du palais royal de Gyeongbokgung.

19 h 00 : dîner informel dans le quartier d'Insadong avec des conseillers de l'ambassade de France.

Mardi 24 mai 2011 :

8 h 00 : petit-déjeuner à la résidence de l'ambassade de France avec des représentants de la communauté d'affaire française de Séoul.

9 h 30 : déplacement vers la ville de Suwon, au sud de Séoul.

11 h 00 : entretien avec le maire de Suwon au sujet de la reconstruction du monument commémoratif de l'arrivée du Bataillon français en 1950.

14 h 00 : visite de Samsung Electronics à Suwon.

15 h 00 - 16 h 00 : retour vers Séoul

16 h 30 - 17 h 30 : visite du lycée français de Séoul

18 h 30 : réception à l'ambassade de France avec des anciens combattants de la guerre de Corée.

Mercredi 25 mai 2011 :

8 h 00 - 11 h 30 : déplacement vers Yanggu gun Ganwon-do, site de la bataille de Crève-cœur.

11 h 30 : cérémonie avec les anciens combattants français sur le site de la bataille de Crève-cœur suivie d'un déjeuner.

17 h 00 : retour à l'hôtel.

19 h 00 : dîner à l'Assemblée nationale offert par le premier vice-président de l'Assemblée, M. Chung Ui-hwa.

Jeudi 26 mai 2011 :

7 h 00 : décollage par vol KE 1631 à destination de Sacheon

8 h 30 : petit-déjeuner avec les familles françaises de Sacheon et visite de l'école internationale de Kyungnam.

10 h 30 : visite de Korea Aerospace Industry (KAI).

12 h 00 : déjeuner à l'invitation de KAI.

14 h 00 : départ pour Ulsan.

16 h 30 : Visite de Hyundai Heavy Industry à Ulsan

18 h 20 : décollage par vol OZ 8608 à destination de Séoul

19 h 30 : dîner, à l'invitation du ministère des patriotes et anciens combattants coréen (MPVA), avec la délégation d'anciens combattants français du bataillon de Corée.

Vendredi 27 mai 2011 :

10 h 30 – 12 h 00 : commémoration, avec les anciens combattants français de la bataille de Chipyeong-Ri (sauf pour Mme Sophie Delong qui visite l'Institut culturel français de Séoul)

15 h 00 : visite du musée national de Corée, à Séoul

18 h 00 : dîner de gala à l'invitation du ministère coréen des anciens combattants (MPVA). Cérémonie officielle en présence d'anciens combattants français et américains.

Samedi 28 mai 2011 :

9 h 25 : départ de Séoul par le vol AF 267 à destination de Paris.